

Le 15 mai 2020

**DIRECTION DU DEVELOPPEMENT URBAIN  
SERVICE AMENAGEMENT URBAIN  
POLE TOPOGRAPHIE**

**Responsable du pôle topographie**

**(cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux)**

Réf. : PAI-REC/MR/SB

**A V I S   D E   P O S T E  
A   P O U R V O I R**

Le pôle topographie du service Aménagement Urbain est chargé de la réalisation, pour l'ensemble des services de Le Mans Métropole et de la Ville du Mans, des plans topographiques nécessaires à tout projet ainsi que des documents fonciers.

Placé/e sous l'autorité du directeur du service Aménagement Urbain, le/la responsable du pôle topographie animera et coordonnera le pôle. Il/elle aura pour :

**Missions principales :**

- Pilotage et animation d'un pôle constitué de 12 agents :
  - coordination et planification de l'activité
  - veille à la cohérence des pratiques
  - apport d'un appui technique sur l'ensemble des activités du pôle
- Administration du patrimoine des plans topographiques de Le Mans Métropole ainsi que la mise en place et la diffusion du canevas géodésique
- Suivi du marché d'acquisition de la Banque de Données Topographiques (plan topographique de l'ensemble des voiries communautaires).
- Coordination du contrôle de la mise à jour de la BDT et de la mise en place, en lien avec le Département des Systèmes d'Information, d'outils informatiques permettant d'intégrer la mise à jour et de permettre l'accès à ces données aux services de la collectivité.
- Rédaction des conventions avec les concessionnaires des réseaux susceptibles d'être intéressés par la BDT.
- Contrôle et validation des documents modificatifs du parcellaire cadastral (agrément cadastral)
- Réalisation et suivi des marchés d'acquisition de données de référence géographiques (orthophotographie, plan photogrammétrique), en lien avec le responsable SIG

- Relation étroite avec les services opérationnels mais aussi supports de Le Mans Métropole (tels le DSI et sa cellule « Données et SIG » tout comme les partenaires privés ou administrations (Direction Départementale des Finances Publiques, géomètres experts...)

### **Profil, compétences et expériences requises :**

- Formation supérieure géomètre ou topographe, avec une sensibilité pour l'aménagement urbain
- Maîtrise du matériel topographique (GPS, tachéomètre, niveau de précision)
- Maîtrise des logiciels de DAO et de calculs topométriques (Topstation, Microstation) ainsi que des logiciels bureautiques (Word et Excel)
- Connaissances en SIG
- Expérience sur poste similaire souhaitée
- Qualités d'animation et d'encadrement d'une équipe
- Aptitude à développer des réseaux professionnels d'information
- Rigueur, capacité d'analyse, de synthèse et qualités rédactionnelles
- Permis B exigé

Pour tous renseignements complémentaires sur l'emploi à tenir, contacter :  
**Éric BANSARD, Directeur du service Aménagement Urbain – ☎ : 02.43.47.45.26 – [eric.bansard@lemans.fr](mailto:eric.bansard@lemans.fr).**

Pour candidater, adresser CV et lettre de motivation à : **Monsieur le Président de Le Mans Métropole – DRH – CS 40010 – 72039 LE MANS Cedex 9 ou [recrutement@lemans.fr](mailto:recrutement@lemans.fr).**

### **Modalités de recrutement :**

- **Statutaires** : par voie de mutation, détachement, inscription sur liste d'aptitude ou à défaut à titre contractuel
- **Rémunération et avantages** : celle prévue par le statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux, soit à titre indicatif au 1<sup>er</sup> échelon du grade : **33 874,44 € brute annuelle au 01/05/2020**
- **Évolution de carrière** : selon les règles statutaires de la Fonction Publique Territoriale pour le cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux.
- **Date limite de dépôt des candidatures : 15 juin 2020**